ner à bonne fin l'œuvre sainte et importante de l'Union, très sagement décrétée et commencée par le Pontife heureusement régnant. Et si la soumission des Frères paraît éloigner toute difficulté, néanmoins les malheurs des temps et la faiblesse de nos forces ne nous rendent pas notre tiche facile. Nous avons donc le plus grand besoin du secours de la puissance de Dieu, et ce secours. Révérendissime et très bienveillants Pères, je vous supplie de l'obtenir pour nous.

Cet amour que l'Ordre illustre des Frères Précheurs conserve pour les fils du Séraphique François, nous tous aussi nous l'entretenons à l'égard des enfants de saint Dominique. Et si tant de siècles l'ont trouvé toujours immuable dans sa jeunesse, l'espère que l'union des quatre familles lui donnera un développement considérable, et que unis par un lien plus intime et plus vigoureux, les Ordres des Frères Précheurs et des Frères Mineurs affronteront plus vaillamment dans les combats leurs ennemis communs.

Ces jours derniers, pendant que, réunis en commun, vous discutiez les intérêts de votre Ordre, par mes très humbles prières je suppliais incessamment le Saint-Esprit de vous accorder ses lumières, et je continuerai mes supplications jusqu'à la fin. Que Dieu vous prête son aide, afin que vous puissiez accomplir ce que vous avez décrété pour l'accroissement et la prospérité de la famille dominicaine, que l'Eglise de Dieu, durant tant de siècles, a vue briller d'un merveilleux éclat par sa doctrine et sa sainteté. Le très clément Seigneur Jésus, la très bienheureuse Vierge Marie, nos bienheureux Pères Dominique et François, vous sont propices, ce qui me permet d'espérer que tout sera pour vous favorable, heureux et prospère.

Je me recommande, moi et tous les Frères Mineurs, à vos très ferventes prières. Croyez-moi, de votre Paternité, le très respectueux et le tout dévoué.

L. † S.

Fr. Louis Laures,